Télétravail : les règles seront assouplies à partir du 9 juin

Le télétravail "sera assoupli à partir du 9 juin, en lien avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises", a indiqué Emmanuel Macron dans un entretien à la presse régionale.

Temps de lecture : minute

29 avril 2021

Avant l'été, le télétravail ne sera plus la règle pour toutes les activités le permettant. Dans un entretien à la presse régionale, où il dévoile les différentes étapes du déconfinement, Emmanuel Macron a indiqué que le télétravail sera "assoupli", sans donner plus de détails. Lors d'une réunion lundi entre la ministre du Travail, Elisabeth Borne, et les partenaires sociaux, il avait été évoqué, selon des participants, la possibilité d'une évolution par étapes à partir de la mi-mai avec un retour un jour sur site qui ne serait plus l'exception mais la règle. Depuis janvier, les salariés en télétravail à 100% ont la possibilité de revenir un jour par semaine s'ils le souhaitent.

Le 2 avril, un arrêté publié au *Journal officiel* étendait l'accord national interprofessionnel (ANI) du 26 novembre 2020 sur le télétravail à tous les champs professionnels et toutes les entreprises. En effet, la fermeture des écoles, des commerces non essentiels et les vacances avancées ont conduit à une forte progression du recours au télétravail mi-avril, notamment en Île-de France, selon un sondage Harris Interactive réalisé pour le ministère du Travail. Selon cette étude, parmi les actifs ayant travaillé du 12 au 18 avril, 43% ont télétravaillé au moins partiellement (55% disant que leur métier peut être exercé en télétravail) contre 37% lors de la précédente enquête début avril, avant la fermeture des écoles,

et 35% mi-mars. Lors du deuxième confinement de novembre, ce chiffre était de 41%. 19% l'ont fait à temps complet, contre 15% début avril et 20% en novembre.

Une situation qui a amené de nombreuses entreprises à revoir parfois leur position. Dans l'écosystème de la La French Tech, les avis étaient partagés quand à son recours systématique. Si certaines startups jugent la pratique opportune, tant sur le plan sanitaire que commercial, d'autres en voient les limites. Chez les jeunes, six sur dix vivaient mal le télétravail, selon un sondage Odoxa publié début mars. C'est plus que les autres tranches d'âge qui, au global, sont 80% a avoir une bonne image de cette pratique.

Article écrit par Maddyness avec AFP